Le plan de trésorerie dans un projet de création d'entreprise

Temps de lecture: 5 - 6 min

Dans cet article:

Découvrez notre tuto : comment établir le plan de trésorerie mensuel ?

\

Le plan de trésorerie est un tableau répertoriant les encaissements et décaissements mensuels prévus pour l'année. Il permet de surveiller l'équilibre financier en calculant le solde de trésorerie, qui doit rester positif chaque mois. Cet article explique l'importance du plan de trésorerie, détaille ses composants, fournit des instructions pour le construire correctement et propose un exemple.

Découvrez notre tuto : comment établir le plan de trésorerie mensuel ?

Le plan de trésorerie est une projection mensuelle des entrées et sorties de fonds sur une période donnée, généralement les 12 premiers mois, en les ventilant mois par mois. Il permet d'anticiper les besoins de trésorerie, éviter les problèmes de liquidités, prendre des décisions éclairées et apprécier les conséquences des choix stratégiques sur la trésorerie.



Vous avez un projet de création d'entreprise?

Les **tutos Bpifrance Création** sont là pour vous aider à préparer votre projet entrepreneurial!

De l'émergence de votre idée au lancement de votre activité, nous vous proposons des outils pratiques, des contenus d'experts et des informations personnalisées. Retrouvez **nos 42 vidéos tutos** pour être coaché et guidé à toutes les étapes de votre parcours de création d'entreprise dans **Mon Pass Crea**.

Pour découvrir le parcours complet du créateur d'entreprise, <u>connectez-vous ou créez gratuitement</u> votre Pass Créa.

Qu'est-ce qu'un plan de trésorerie?

C'est un tableau sur lequel sont portés tous les encaissements et décaissements que vous prévoyez au cours de la première année d'activité de votre entreprise, en les ventilant mois par mois. Chaque entrée ou sortie de fonds (en TTC pour les opérations assujetties à la TVA) doit être portée dans la colonne du mois où elle doit normalement se produire : par exemple, un achat effectué en janvier et payable en mars, est imputé dans la colonne des décaissements de mars.

Le plan de trésorerie prévisionnel est un des quatre principaux tableaux du business plan financier.

Pour être exhaustif, un business plan financier se compose :

- d'un plan de financement initial qui se présente sous la forme d'un tableau à deux colonnes: dans la colonne de gauche les besoins d'investissements (besoin en fonds de roulement inclus) et dans la colonne de droite les ressources de financement (apport personnel, emprunts...). La différence entre les ressources et les besoins représente soit un excédent de trésorerie, soit un besoin de trésorerie.
- d'un <u>compte de résultat</u> prévisionnel sur 3 ans qui a pour but de présenter le résultat net (bénéfice ou perte) obtenu par différence entre les produits (les

recettes) et les charges d'exploitation de l'entreprise. Selon les cas, il est possible d'établir un compte de résultat sur une période de 5 ans.

- d'un <u>plan de trésorerie</u> mensuel sur 12 mois qui permet de gérer dans le temps les décalages de paiement entre les entrées (chiffre d'affaires...) et les sorties (achats de marchandises, versement des salaires et charges sociales, charges diverses, impôts et taxes, TVA, etc.) d'argent. Par exemple, il peut y avoir des décalages entre les délais de paiement accordés par vos fournisseurs (décaissements) et ceux que vous avez accordés à vos clients (encaissements).
- d'un <u>plan de financement prévisionnel sur 3 ans</u> pour bien apprécier la solidité de la structure financière à moyen terme de l'entreprise.

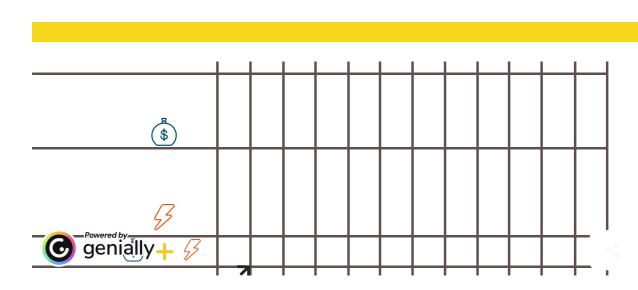


Bon à savoir

<u>Besoin en fonds de roulement</u> = Stocks + Créances (créances clients et autres créances) - Dettes fournisseurs, fiscales et sociales (toutes les dettes non financières).

Dans l'idéal, **pour une gestion optimale du besoin en fonds de roulement**, il faut encaisser le client le plus tôt possible, et payer les factures fournisseurs le plus tard possible. Cela dépendra de votre secteur d'activité et de votre pouvoir de négociation vis-à-vis de vos clients et de vos fournisseurs.

Pour anticiper des problèmes de trésorerie, il existe des solutions : renforcer ses fonds propres, solliciter un crédit bancaire « court terme » de fonctionnement (découvert bancaire, escompte, cession Dailly), etc.





Bon à savoir

Télécharger un modèle de plan de trésorerie en format Excel

A quoi sert le plan de trésorerie?

Grâce à ce tableau, vous connaîtrez instantanément :

- le solde de trésorerie du mois,
- le solde cumulé d'un mois sur l'autre.

Il permet aussi de vérifier si les factures pourront être payées sans problème grâce aux disponibilités du moment.

En effet si le tableau fait apparaître un solde négatif à un moment, il va vous falloir trouver une solution pour combler le déficit **avant le démarrage** de l'entreprise. Il serait en effet dangereux de commencer votre activité en sachant que vous risquez d'avoir une grave crise de trésorerie dans les prochains mois.



Sachez que la plupart des disparitions d'entreprises qui interviennent pendant la première année sont le fait de problèmes de trésorerie.

Comment anticiper un solde négatif de trésorerie?

Les moyens à prévoir pour conserver une trésorerie saine consistent à :

- revoir le <u>plan de financement initial</u> en prévoyant d'autres sources de financement,
- augmenter les fonds propres de l'entreprise,
- négocier l'utilisation de "<u>crédits bancaires de fonctionnement</u>" (comme l'escompte, la mobilisation de créances professionnelles dans le cadre de la loi Dailly, le découvert, etc.) en tenant compte de leur coût dans le compte de résultat.

Pour vous aider à effectuer un prévisionnel financier

- utilisez notre modèle de business plan gratuit en ligne,
- téléchargez notre modèle de plan de trésorerie en format Excel,
- consultez notre document « <u>business model et business plan : quelle différence</u> ?».
- **Faites-vous accompagner**, entourez-vous d'un « professionnel du chiffre » tel qu'un expert-comptable pour valider vos prévisions financières.

Replay webinaire Bpifrance Création : comment faire son business plan ?

Ce webinaire qui s'est tenu le jeudi 25 mars 2021 avait pour objectifs de vous présenter notre <u>outil</u> <u>gratuit de business plan en ligne</u> et de vous donner des <u>conseils pratiques pour l'élaboration de votre business plan</u> de création d'entreprise en répondant aux questions suivantes :

Pourquoi faire un business plan?

- Pour qui faire un business plan?
- Quels sont les éléments indispensables à mettre dans un business plan?
- Quelles différences entre business plan et business model?
- Qui peut vous accompagner à faire un business plan?
- Consultez le replay : comment faire son business plan?



► Téléchargez <u>le support de présentation</u> (Maj 26/03/2021)



Foire aux questions

➤ Pour évaluer mes besoins de financement à court terme, on me conseille de faire un plan de trésorerie. En quoi cela consiste-t-il?

Publié en février 2025

> Outils les plus utilisés



Comment financer mon projet de création ou reprise d'entreprise ?



Aide au choix d'un statut juridique



Test : le régime micro-entrepreneur est-il fait pour vous ?



Librairie

> On vous recommande aussi

- → Nouvelle aide à l'installation des commerces en zone rurale
- RGPD : l'accompagnement personnalisé de la Cnil
- Précision sur le crédit d'impôt énergétique
- Accord d'intéressement dématérialisé : exonérations sans délai
- → Nouvelle possibilité de rééchelonnement du PGE en 2023

Créez votre Pass Créa

La boite à outils qui vous aide à construire votre projet de création ou de reprise d'entreprise de A à Z.

Je crée Mon Pass Créa



Créer Mon Pass Créa

La boîte à outils qui vous aide à construire votre projet de création ou de reprise d'entreprise de A à Z

Je crée Mon Pass Créa

Bpifrance Création,Préparez-vous à réussir votre création d'entreprise!

Recevez votre newsletter directement dans votre boîte mail

Votre adresse email

email adresse



Votre adresse e-mail est uniquement utilisée pour vous envoyer notre newsletter et des informations sur les activités de Bpifrance Création. Vous pouvez toujours utiliser le lien de désinscription inclus dans la newsletter.

Suivez **Bpifrance.fr**!









© Bpifrance Création 2023

Être accompagné

Moments de vie

Créer un compte

Encyclopédie

Actualités

Nos webinaires

Lexique

Activités réglementées

Librairie

Accessibilité: Non conforme

CGU

Mentions légales | Nous contacter | Données personnelles | Gestion des cookies | Presse - Bpifrance | Big média